



**CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT ETIENNE DU BOIS**  
**PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU**  
**MARDI 3 NOVEMBRE 2020**

L'an deux mille vingt, le trois novembre, à 20 h 00, le Conseil Municipal de la Commune de Saint Etienne du Bois dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Salle Beauséjour, sous la présidence de Guy AIRIAU Maire.

Date de la convocation du Conseil Municipal: le 28 octobre 2020.

**ORDRE DU JOUR**

- 1- Approbation du règlement intérieur du conseil municipal – Mandat 2020-2026
- 2- Aléop – Avenant n°2 à la convention de délégation des compétences conclue avec la Région
- 3- Syndicat Mixte pour le transport scolaire de la région d'Aizenay – Modification des statuts
- 4- Budget CCAS – Décision modificatif n°1 – Virement de crédits
- 5- Redevance assainissement : vote des tarifs 2021
- 6- Taxe d'aménagement
- 7- Offre d'achat de l'ancienne boulangerie -- 4 Rue du Général Charette
- 8- SYDEV – Convention annuelle pour la rénovation de l'éclairage public
- 9- Policier municipal
- 10- Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées)
- 11- Rapports annuels d'activités de la Communauté de Communes Vie et Boulogne

**QUESTIONS DIVERSES**

**INFORMATIONS DIVERSES**

Droit de Prémption Urbain  
 Décision d'Exécution des Marchés

**PRÉSENTS :** AIRIAU Guy, AKRACH Angélique, AMIAUD Julien, AUCOIN Emmanuelle, BOUDINEAU-CROCHARD Adélaïde, CAILLAUD Brigitte, CHAUCHIS-PARRENIN Pascale, COULON-FEBVRE Catherine, GUIBRETEAU Thierry, NEAULEAU Franck, PENISSON Landry, PROUX Jérôme, RAUTUREAU Freddy, REMAUD Valérie, ROCHER Bernard, ROUSSEAU Claude, VIAUD Séverine, VIDAL Marie

**ABSENTS et EXCUSES:** CHARRIER Laurent donne pouvoir à COULON-FEBVRE Catherine,

Secrétaire de séance : AKRACH Angélique

Nombre de Conseillers : En exercice : 19 Présents : 18 Votants : 19

-----  
*Le procès-verbal de la séance du 6 octobre 2020 a été adopté à l'unanimité.*  
 -----

-----  
*Le conseil municipal a observé une minute de silence en hommage à l'assassinat de Samuel PATY*  
 -----

**Approbation du règlement intérieur du conseil municipal -- Mandat 2020-2026**

Obligatoire pour les conseils municipaux des communes de 1 000 habitants, le règlement intérieur du conseil municipal a été adopté, à l'unanimité, pour la durée du mandat 2020-2026. Ce document retrace les modalités de fonctionnement du conseil mais également les moyens mis à dispositions des élus municipaux.

**Transport scolaire : Avenant n°2 à la convention de délégation de compétences de la Région aux autorités organisatrices de second rang de Vendée.**

A l'unanimité, le conseil municipal adopte les termes de l'avenant n°2 à la convention de délégation de compétences de la Région aux autorités organisatrices de second rang de Vendée, portant notamment sur la participation de la Région aux frais de gestion, à hauteur de 15€ par élève et par an, à compter de la rentrée 2020-2021.

**Modifications des statuts du syndicat pour la gestion, en tant qu'organisateur secondaire, du transport scolaire vers les établissements scolaires d'Aizenay**

Le conseil municipal, approuve à l'unanimité, les modifications des statuts portant principalement sur la diminution du nombre de représentants.

**Budget CCAS – Décision modificative n°1 – Virement de crédits**

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1 pour le budget CCAS, l'équilibre du budget n'étant pas altéré.

Intitulé	DEPENSES			RECETTES		
	Compte	Opé.	Montant	Compte	Opé.	Montant
Secours d'urgence	6561		-1 780.00			
Subventions de fonctionnement exc	674		1 780.00			
<b>Fonctionnement</b>						

#### Redevance Assainissement : vote des tarifs 2021

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de maintenir la redevance d'assainissement comme suit :

- Abonnement : 32 € HT
- Prix au m<sup>3</sup> (de 0 à 40 m<sup>3</sup>) : 1,03 €
- Prix au m<sup>3</sup> (plus de 40 m<sup>3</sup>) : 1,03 €

#### Taxe d'aménagement – Modification du taux

Le conseil municipal décide, à l'unanimité, de porter le taux à 2.50% pour la taxe d'aménagement sur le territoire communal, non classé en zone à vocation économique communautaire, dans le plan local d'urbanisme.

#### Vente de l'Ancienne Boulangerie, Rue Charette

Après avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, décide la vente de la propriété immobilière sise au n° 4, rue du Général Charette, moyennant le prix de 20 000 euros (vingt mille euros), prix net vendeur.

#### SyDEV : convention pour la maintenance de l'Éclairage Public 2021

A l'unanimité, le conseil municipal adopte les termes de la convention n° 2020.ECL.0459, présentée par le SyDEV et relative aux travaux de rénovation programmée et visites de maintenances de l'éclairage public pour 2021. La participation communale qui s'élève à 1 500 € sera prévue au budget 2021.

#### Mutualisation d'un policier municipal

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le conseil municipal est favorable à la mutualisation d'un policier municipal sous réserve de l'accord de toutes les communes intéressées, à savoir Palluau, La Chapelle-Palluau, Grand'Landes et Saint Paul Mont Penit.

#### Approbation du rapport de la CLECT du 21 septembre 2020

Le conseil municipal décide à l'unanimité, d'approuver le rapport de la CLECT (Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées) établi le 21 septembre 2020, pour évaluer les charges transférées, dans le cadre du transfert à la communauté de communes Vie et Boulogne, du Château renaissance et de la base de loisirs d'Apremont.

#### Rapports annuels d'activités de la Communauté de Communes Vie et Boulogne 2019

Les rapports annuels de la Communauté de Communes Vie et Boulogne 2019 sont approuvés à l'unanimité par le Conseil. Ceux-ci retracent les actions conduites aussi bien dans les services quotidiens apportés à la population qu'à travers les grands chantiers d'intérêt communautaire. Ces rapports sont mis à la disposition du public en mairie.

## INFORMATIONS DIVERSES

#### Droit de préemption urbain

NOM du vendeur et adresse	N° de parcelle et adresse	Montant	Date de la décision	n° décision
Consorts DOUSSET Michèle 6 rue de la Garde 85620 ROCHESERVIERE	AD 120p 11 Le Marché Nouveau	6 000€ +frais d'acte notarié	14/10/2020	IA 085 210 20 V0022
Consorts DOUSSET Michèle 6 rue de la Garde 85620 ROCHESERVIERE	AD 120p 11 Le Marché Nouveau	5 000€ +frais d'acte notarié	14/10/2020	IA 085 210 20 V0023

#### Décisions d'exécution des marchés

NOM de l'entreprise	Objet	Montant HT	Date décision	n° décision
VARINARD 45 rue des Ormeaux ZA Aouzeze BP 18 - 84110 VAISON LA ROMAINE	Mâts de pavoiement	1526 € HT	24/09/2020	2020-09-24-01
FPMC 2 rue du Champ Gardon -- ZA Le Gué au Chaud -- 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS	Abribus	3000 € HT	01/10/2020	2020-10-01-01
EURL COULON-FEBVRE ZA 8 rue de la Gachère 85670 PALLUAU	Travaux de menuiserie extérieure	2482 € HT	21/10/2020	2020-10-21-01
GM Menuiserie - 10 Bis rue du Stade - 85670 SAINT ETIENNE DU BOIS	Volets roulants restaurant scolaire/Accueil de loisirs	1977 € HT	23/10/2020	2020-10-23-01

Le Maire, Guy AIRIAU  
Le 4 novembre 2020

